

# 183<sup>e</sup> session du Synode

**Mercredi 28 août 2019**

**Salle du Grand Conseil – Le Château – Neuchâtel**

## **ORDRE DU JOUR**

**13h30      Accueil**  
**14h00      Début de la session**

1. Ouverture de la session par le président du Conseil synodal et prière
2. Validation des élections des députés au Synode et de leurs suppléants
3. Election du Bureau du Synode (RG art. 24) :
  - a) du président / de la présidente
  - b) de la vice-présidente
  - c) du secrétaire / de la secrétaire
  - d) des assesseurs (1 ministre + 2 laïcs)
4. Election du Conseil synodal (Constitution art. 32) :
  - a) du président (ministre)
  - b) des autres membres du Conseil synodal (2 ministres et 4 laïcs)
5. Election des autres organes nommés par le Synode :
  - a) Commission d'examen de la gestion (RG art. 304)  
(2 ministres et 3 laïcs choisis parmi les députés)
  - b) Commission de consécration et d'agrégation pastorale et diaconale (RG art. 241)  
(4 pasteurs, 3 diacres, 5 laïcs, 1 professeur de théologie ou un docteur en théologie)
  - c) Délégation de l'EREN au Synode missionnaire (Constitution art. 29.3)  
(7 députés et 2 suppléants)
  - d) Organe de contrôle des finances (RG art. 324)
6. Propositions et motions éventuelles des Conseils paroissiaux ou des députés : Traitement dans le cadre de la session de décembre 2019.
7. Discours des invités officiels
8. Prière finale

**Dès 17h00    Apéritif servi dans la cour du Château ou à la salle des chevaliers**

**Cette session est portée dans la prière par la Communauté de Grandchamp**